

LIBYE



Environnement opérationnel

Contexte

Récemment sortie d'une révolution historique inspirée par le printemps arabe, la Libye traverse une délicate période de transition post-conflit, riche en opportunités mais aussi en défis. Les premières élections nationales du pays ont été organisées avec succès en juillet 2012, à la suite de quoi le Conseil national de transition a transféré le pouvoir au Congrès national démocratiquement élu. Néanmoins, les affrontements entre milices armées, l'instabilité grandissante dans l'est du pays et l'escalade des conflits interethniques et tribaux posent des problèmes considérables au nouveau Gouvernement. Le HCR et d'autres organisations ont été amenés, suite à une série d'attaques

contre la communauté internationale à Benghazi, à réduire leur présence en Libye orientale.

La Libye est toujours un pays de toute première importance pour les flux migratoires qui sillonnent la région. Les réfugiés et les demandeurs d'asile participent à ces mouvements mixtes, dont la gestion est rendue plus difficile par l'absence de régime d'asile national. Fin août 2012, environ 10 000 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés auprès du HCR.

Quoique signataire de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, la Libye n'a pas promulgué de législation nationale ni établi de structures administratives pour gérer les questions d'asile. En dépit des discussions qui ont été entamées avec les autorités à ce propos, il n'a pas été possible de parvenir à un accord officiel définissant le statut du HCR dans le pays. En attendant que cette question soit réglée, le

Chiffres prévisionnels pour la Libye

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	8 000	8 000	12 000	12 000
Assimilés réfugiés	Pays divers	5 500	5 500	8 000	5 000
Demandeurs d'asile	Pays divers	7 000	7 000	8 000	8 000
Réfugiés rapatriés	Libye	500	500	10	10
Déplacés internes	Libye	47 000	47 000	35 000	35 000
Déplacés de retour	Libye	46 570	46 570	12 000	12 000
Total		114 570	114 570	75 010	75 010

Un déplacé libyen, âgé de 87 ans, devant son lieu de résidence temporaire.



HCR / L. DOBBS

Haut Commissariat cherche à élargir l'espace de protection pour les personnes relevant de sa compétence, notamment en aidant les autorités libyennes à élaborer des politiques migratoires attentives aux besoins de protection.

Plus de 550 000 personnes ont été déplacées au cours du soulèvement ; la plupart d'entre elles ont regagné leur région d'origine et s'y réintègrent progressivement. Néanmoins, des conflits locaux ont entraîné le déplacement de plus de 25 000 autres personnes dans le pays.

À la fin du mois d'août 2012, il y avait encore 65 000 à 80 000 personnes déplacées en Libye ; cette population était composée pour l'essentiel de membres de minorités, comme les Tàouarghas, qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer dans leur région d'origine de crainte d'être victimes de représailles.

Depuis le soulèvement, le HCR évalue les risques d'apatridie auxquels sont exposées certaines populations résidant dans le sud du pays. Selon ses estimations, quelque 50 000 personnes pourraient être menacées d'apatridie.

● Besoins

Des réfugiés et des demandeurs d'asile continuent d'arriver en Libye en dépit de la dégradation de l'environnement de protection. Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, en particulier, risquent davantage d'être arrêtées et placées en détention. L'accès des personnes qui relèvent de la compétence du HCR aux denrées alimentaires ainsi qu'aux services essentiels, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la santé, continue de susciter les plus vives inquiétudes. Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui ont perdu leurs moyens de subsistance pourraient décider de rallier l'autre rive de la Méditerranée en empruntant des itinéraires migratoires dangereux.

Selon les informations reçues par l'Organisation, des milliers de Syriens sont entrés en Libye en 2011 et 2012. Si bon nombre d'entre eux avaient vécu et travaillé dans le pays avant le soulèvement, d'autres fuyaient la violence qui sévit en République arabe syrienne et comptent dans leurs rangs des personnes vulnérables, ayant des besoins particuliers.

Pour les déplacés internes qui ne peuvent toujours pas regagner leur lieu d'origine, le HCR travaillera de concert avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et l'organisme gouvernemental d'aide humanitaire (*LibAid*) pour répondre aux problèmes de protection pendant la période de déplacement, assurer la continuité de l'assistance humanitaire et trouver des solutions temporaires et durables.

Les efforts de prévention et de réduction des cas d'apatridie se poursuivront. Bon nombre de membres de populations transnationales et semi-nomades, comme les Touaregs et les Toubous, sont dépourvus de documents attestant leur nationalité, notamment d'actes de naissance, et ont également été touchés par les conflits locaux.

| Stratégie et activités |

Si le HCR s'est détourné de l'aide humanitaire pour mettre l'accent sur les interventions à plus long terme destinées à appuyer la création d'un régime d'asile national, les besoins immédiats des personnes qui relèvent de sa compétence dans cet environnement post-révolutionnaire instable nécessiteront une réponse rapide.

En 2013, la stratégie de l'Organisation visera à optimiser l'espace de protection disponible et à offrir l'assistance requise dans les zones urbaines, dans les sites assimilables à des camps et dans les centres de détention. En coordination avec les autorités libyennes, la

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- L'accès au territoire est amélioré et le risque de refoulement réduit pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.
- ⇒ Les services frontaliers orientent davantage les demandeurs d'asile sur les autorités compétentes.

Processus de protection et documents adéquats

- Le nombre de documents individuels distribués augmente.
- ⇒ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des documents de protection individuels.

Besoins de base et services essentiels

- Les services destinés aux réfugiés qui ont des besoins particuliers sont renforcés.
- ⇒ Environ 70 pour cent des réfugiés handicapés ont accès à des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

- ⇒ Près de 70 pour cent des réfugiés âgés ayant des besoins spécifiques ont accès à des services.

Autonomisation et autogestion communautaires

- L'autosuffisance et les moyens de subsistance des réfugiés sont renforcés.
- ⇒ Quelque 675 réfugiés bénéficient de formations professionnelles.

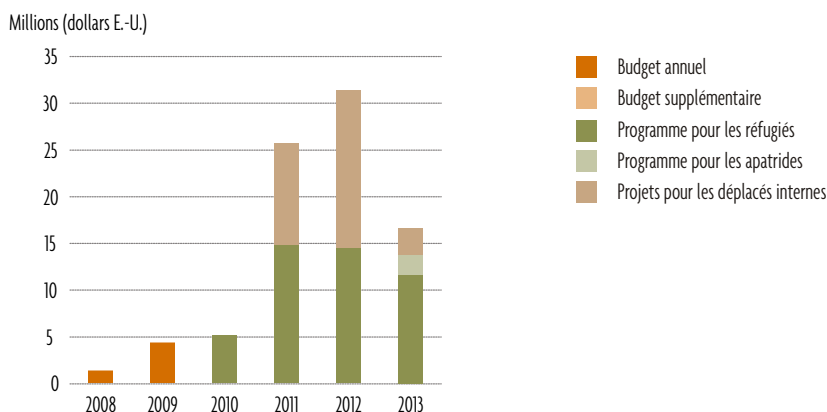
Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
- ⇒ Le soutien offert aux victimes de violences sexuelles et sexistes est amélioré.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	56
Internationaux	9
Nationaux	35
VNU	6
Autres	6

Budget du HCR en Libye 2008 – 2013



stratégie s'attachera à renforcer les activités d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié, à promouvoir et à faciliter des solutions durables et à aider les personnes vulnérables qui relèvent de sa compétence.

En étroite coopération avec les autorités libyennes, le HCR s'emploiera à répondre aux défis engendrés par les migrations mixtes. Il soutiendra la mise en place d'un cadre d'asile et de gestion des migrations attentif à la protection en renforçant les capacités des autorités et des ONG. Le suivi de la protection sera une priorité, en particulier pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne qui relèvent de sa compétence, tout comme l'assistance humanitaire et l'aide juridique pour les individus qui ont été secourus en mer ou se morfondent dans des centres de détention.

La population encore déplacée à l'intérieur du pays recevra la protection du HCR et bénéficiera de son plaidoyer en faveur de solutions temporaires et durables, qui continueront d'être liées au processus plus vaste de réconciliation nationale. L'Organisation entend également, au titre de sa stratégie en 2013, assurer le suivi de la protection des populations qui risquent de devenir apatrides et promouvoir des solutions durables en collaboration avec la MANUL et les autorités libyennes.

● *Contraintes*

En 2013, l'environnement opérationnel devrait rester instable et imprévisible. L'absence d'accord de siège et l'incertitude générale caractérisant cette période de transition post-conflit contrarient les projets visant à améliorer l'espace de protection offert aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR.

Organisation et mise en œuvre

● *Coordination*

Bon nombre des modules interorganisations d'assistance humanitaire désactivés au début de l'année 2012 ont été remplacés par divers groupes de travail sectoriels et thématiques, qui

répondent aux besoins humanitaires restants. Le HCR continue de présider le Groupe de travail sur la protection et apporte un soutien essentiel à la structure de coordination des activités en faveur des déplacés internes. Il continue également à renforcer ses partenariats avec des ONG locales, ainsi qu'avec le Croissant-Rouge libyen et LibAid.

Informations financières

Dans l'attente de la conclusion d'un accord de siège avec les autorités, officialisant la présence et les activités du HCR en Libye, les besoins globaux pour l'opération ont été réduits de moitié, passant de 31,4 millions de dollars E.-U. en 2012 à 16,6 millions de dollars E.-U. en 2013.

Conséquences d'un manque de financement

- La moitié des activités de renforcement des capacités sur le droit et la problématique des réfugiés prévues à l'intention des représentants des pouvoirs publics et des ONG ne seraient pas entreprises.
- Quelque 85 pour cent des personnes qui ont des besoins particuliers, au sein de la population relevant de la compétence du HCR, ne recevraient pas d'aide financière.
- Près de 35 pour cent des personnes relevant de la compétence du HCR n'auraient pas accès aux services de santé primaire.
- Quelque 75 pour cent des médicaments essentiels ne seraient pas achetés.
- Près de 70 pour cent des enfants réfugiés et autres enfants relevant de la compétence du HCR âgés de 5 à 13 ans n'auraient pas accès à l'enseignement primaire.
- Quelque 80 pour cent des personnes relevant de la compétence du HCR ne bénéficieraient pas de formations professionnelles ni d'autres initiatives de renforcement de l'autosuffisance.

Budget 2013 du HCR pour la Libye (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Instruments régionaux et internationaux	207 636	0	0	207 636
Droit et politique générale	257 636	0	0	257 636
Institutions administratives et pratiques	118 424	0	0	118 424
Assistance juridique et recours	828 424	0	0	828 424
Accès au territoire et non-refoulement	531 697	0	0	531 697
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	184 636	0	57 534	242 171
Sous-total	2 128 455	0	57 534	2 185 989
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil améliorées	604 485	0	0	604 485
Identification des cas d'apatridie	0	1 080 080	0	1 080 080
Enregistrement et établissement de profils	144 212	0	0	144 212
Détermination du statut de réfugié	191 848	0	0	191 848
Documents individuels	142 636	0	0	142 636
Enregistrement et documents d'état civil	168 424	0	0	168 424
Sous-total	1 251 606	1 080 080	0	2 331 686
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	277 534	277 534
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	635 273	0	87 534	722 807
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	460 273	0	0	460 273
Protection des enfants	317 636	0	0	317 636
Sous-total	1 413 182	0	365 069	1 778 250
Besoins de base et services essentiels				
Santé	484 661	0	0	484 661
Santé procréative et services liés au HIV	139 424	0	0	139 424
Eau	144 212	0	0	144 212
Assainissement et hygiène	313 424	0	0	313 424
Articles ménagers de base	144 212	0	557 534	701 746
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 929 848	0	0	1 929 848
Éducation	353 636	0	0	353 636
Sous-total	3 509 419	0	557 534	4 066 953
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	602 636	0	298 137	900 774
Coexistence avec les communautés locales	0	0	289 534	289 534
Autosuffisance et moyens d'existence	1 032 636	0	0	1 032 636
Sous-total	1 635 273	0	587 672	2 222 944
Solutions durables				
Stratégie de solutions globales	0	0	57 534	57 534
Retour volontaire	288 424	0	0	288 424
Réintégration	0	0	872 472	872 472
Intégration	94 212	0	0	94 212
Réinstallation	382 636	0	0	382 636
Réduction des cas d'apatridie	0	1 082 436	0	1 082 436
Sous-total	765 273	1 082 436	930 006	2 777 715
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	160 636	0	77 534	238 171
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	273 061	0	0	273 061
Sous-total	433 697	0	77 534	511 231
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	248 424	0	107 534	355 959
Gestion des opérations, coordination et appui	216 848	0	107 534	324 383
Sous-total	465 273	0	215 069	680 341
Total	11 602 177	2 162 516	2 790 418	16 555 111
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	14 435 886	0	16 925 723	31 361 609

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG

ACTED
 Al-Wafa Charity Society
 CESVI
 Conseil danois pour les réfugiés
 International Medical Corps
 Libyan Society for First Aid and Response
 Mercy Corps
 Mine Action Group
 Secours islamique

Autres

Croissant-Rouge libyen

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Libyan Humanitarian Relief Agency (LibAid)

ONG

Médecins Sans Frontières

Autres

CICR
 MANUL
 OIM
 PAM
 UNICEF
 UNMAS